

## Participation du Ministre à la Réunion de haut niveau des Nations unies sur la crise financière

Monsieur le Ministre, accompagné de responsables de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures, a représenté notre pays à la réunion de haut niveau sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement, tenue aux Nations Unies, à New York du 24 au 26 juin 2009.

Lors de cette Conférence, M. le Ministre a exhorté la communauté internationale à renforcer son appui aux pays en développement pour préserver leurs équilibres fondamentaux et leur permettre de dégager les espaces budgétaires nécessaires au financement de leurs programmes d'investissement dans l'infrastructure, l'éducation, les secteurs sociaux et la structuration de leurs économies. M. le Ministre a réitéré l'appel du Maroc au respect des engagements internationaux en termes de flux d'aide, de réduction de la dette et d'ouverture des marchés et a lancé un appel au soutien de l'Afrique qui se trouve exposée aux conséquences graves de cette crise après les lueurs d'espoir de ces dernières années. M. le Ministre a, par ailleurs, souligné l'impératif de renforcer et consolider les espaces d'intégration régionale qui constituent le lieu, par excellence, de l'expression des complémentarités et des synergies, en précisant que l'élaboration de solutions communes à l'intérieur de ces espaces et leur renforcement constituent des éléments de réponse qui complètent et renforcent les stratégies nationales et les actions de la communauté internationale pour faire face à la crise. Par ailleurs, M. le Ministre a fait part aux participants, de l'expérience du Royaume du Maroc sur la manière avec laquelle notre pays fait face au contexte économique actuel et à ses effets sur le court et moyen termes. Plus particulièrement, M. le Ministre a souligné que le Maroc a réussi à mettre en place un cadre macroéconomique stable, grâce aux réformes structurelles, à la suppression des entraves à la croissance et à une meilleure allocation des ressources. Il a ajouté que le Maroc a procédé à la libéralisation de ses échanges dans les cadres bilatéral et multilatéral et a engagé de grands chantiers structurants tout en déclinant des politiques sectorielles pour donner la visibilité nécessaire aux investisseurs et renforcer son positionnement régional. M. le Ministre a précisé que ces actions ont été payantes en termes de croissance, d'amélioration de nos indicateurs sociaux, de dynamisation de l'investissement national, et d'attrait des investissements étrangers et ont permis de renforcer la résilience de notre économie face aux chocs exogènes, en particulier, celui des matières premières. En outre, la stabilité de notre cadre macroéconomique et la solidité de notre secteur financier nous ont permis de résister à la première vague des impacts de la crise financière mondiale. M. le Ministre a ajouté que la contamination de la sphère réelle a eu, comme partout ailleurs, des impacts sur notre économie, particulièrement sur le secteur exportateur, le tourisme et les transferts de nos résidents à l'étranger. A cet égard, il a rappelé que le Maroc, et dès octobre 2008, a mis en place un dispositif de soutien à la croissance, à travers la stimulation de la demande intérieure, l'accélération des stratégies sectorielles et des réformes structurelles, le soutien aux petites et moyennes entreprises, et la mise en place d'un dispositif de veille stratégique public-privé, pour suivre les évolutions et les impacts et proposer des mesures ciblées et spécifiques à chaque secteur d'activité. M. le Ministre a indiqué que cette conjonction d'éléments a eu pour effet de maintenir la confiance dans l'économie, de soutenir la dynamique d'investissement et du crédit et de préserver l'emploi en soulignant qu'aucun investissement stratégique n'a été abandonné ni retardé. M. le Ministre a indiqué que le Maroc, dans cet effort de surmonter cette crise, est désireux d'apprendre de l'expérience des autres et de se rendre disponible pour partager notre modeste expérience avec les pays qui le souhaitent, précisant que cette façon de faire constitue une autre manière pour les pays en développement de contribuer collectivement à une gestion concertée de la crise et de préparer les meilleures conditions pour une sortie de crise dans laquelle les pays en développement ne seront pas encore une fois ceux qui vont payer le plus fort prix. Parallèlement au déroulement de la conférence, M. le Ministre s'est entretenu avec Mr Obaid HUMAID AL TAYER, Ministre d'Etat chargé des affaires financières, aux Emirats Arabes Unis, Mr Hector Miguel Dada HIREZI, Ministre de l'Economie d'El Salvador, M. Pradit PHATARAPRASIT, Vice Ministre des Finances de la Thaïlande, M. Nobuhide MINORIKAWA, Vice Ministre des Affaires étrangères du Japon, M. Dipu MONI, ministre des affaires étrangères du Bangladesh, M. Anatolli Maksjuta, Vice Ministre de l'Economie de l'Ukraine, Mme Paula Quintana, Ministre de la planification du Chili, M. Mohamed EL ORABY, Vice Ministre chargé des Relations Economiques et de la Coopération de l'Egypte, M. Datuk Ahmad Husni HANADZALAH, Ministre des Finances de la Malaisie et M. Reinhold LOPATKA, Secrétaire d'Etat au Ministère d'Etat aux Finances de l'Autriche. Au cours de ces rencontres, M. le Ministre a fait part à ses homologues des développements de l'économie marocaine. Il a dans ce cadre indiqué que, grâce aux réformes structurelles engagées par le Maroc et aux choix adoptés, l'économie marocaine évolue dans un sentier de croissance compris entre 5 et 5,5% avec une maîtrise des fondamentaux macroéconomiques. Il a également informé ses homologues de la manière dont le Maroc fait face au contexte de crise et se prépare à l'après crise. Par ailleurs, et rappelant les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi, M. le Ministre a insisté, lors des entretiens avec ses homologues des pays du sud, sur l'importance de renforcer la coopération sud-sud. Ces rencontres ont été également l'occasion d'aborder des aspects spécifiques de la coopération du Maroc avec chacun de ces pays. Ainsi au cours de son entretien avec son homologue émirati, l'institution d'un Forum de concertation et d'échange d'expériences entre les Ministres des finances des pays arabes a été évoquée. Les deux Ministres ont convenu de poursuivre la réflexion sur ce sujet. S'agissant des discussions avec Mr Hector Miguel Dada HIREZI, Ministre de l'Economie du Salvador, ce dernier a demandé des informations sur le projet Tanger Med et a fait part de son intérêt de connaître les évolutions de ce projet. Pour ce qui est de l'entretien avec le Vice Ministre des Affaires étrangères du Japon, les deux responsables ont souligné la qualité de la coopération financière entre les deux pays et la nécessité de la renforcer dans le contexte actuel. Avec la Ministre de la planification du Chili, la discussion a porté sur l'impact de

la crise sur les couches défavorisées et cette dernière s'est déclarée prête à partager, avec le Maroc, l'expérience chilienne en matière de lutte contre la pauvreté, et en particulier, l'institution de filets de sécurité sociale. Dans le cadre de son entretien avec son homologue égyptien, M. le Ministre a, entre autres, rappelé la nécessité de dynamiser l'Accord d'Agadir. L'Egypte et le Maroc, a dit le M. le Ministre, doivent donner l'exemple de l'efficacité de cet Accord. Lors de son entretien avec son homologue autrichien, M. le Ministre a souligné l'intérêt que revêt la position stratégique du Maroc pour l'Autriche et a à cet effet évoqué le projet Tanger Med ainsi que les programmes sectoriels entrepris par le Royaume et qui pourraient intéresser les investisseurs autrichiens. Avec le Ministre des Finances malaisien, et après un échange de vues sur les expériences économiques des deux pays, M. le Ministre a indiqué que Sa Majesté le Roi accorde une importance particulière à l'Organisation de la Conférence Islamique. A cet effet, les deux Ministres ont convenu de réfléchir sur les moyens de dynamiser cette Organisation. Enfin, M. le Ministre a insisté sur la nécessité de renforcer la coopération bilatérale avec ces pays et de procéder à un échange de visites avec la participation du secteur privé des deux pays. Par ailleurs, la réunion de haut niveau de l'ONU, sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement s'est achevée le 26 juin par l'adoption du document final de la Conférence, par consensus. Les divergences apparues au stade préparatoire de la Conférence ont atténué la teneur de ses conclusions, particulièrement par rapport à des questions sensibles telles que la réforme des institutions financières internationales ou le soutien inconditionnel des pays en développement pour faire face à la crise. Le langage atténué, utilisé dans le document final, constitue un succès pour les pays avancés. Toutefois, la tenue même de cette conférence avec la crise et son impact sur le développement comme thème central a été considérée comme un succès pour les pays en développement. Ainsi, l'importance d'agir vite, de soutenir les pays en développement et de s'attaquer aux défaillances dans l'architecture et la gouvernance financière internationale ainsi que dans les systèmes de la régulation et la supervision financière est partagée. Le document retient toutefois une vision de compromis entre la voix des pays avancés et celle des pays en développement qui, tout en soulignant le consensus qui existe sur la nécessité de réformer les institutions financières internationales et de revoir la régulation et la supervision financière, précise que ladite réforme des doit se faire en tenant compte des mandats respectifs de ces institutions et en vue de leur permettre de mieux répondre aux défis actuels, y compris en renforçant les dispositifs de suivi et de monitoring en vigueur. En outre, le document final souligne la centralité du cadre des Nations Unies de part sa légitimité et son universalité, pour harmoniser les actions internationales en vue des solutions de sortie de crise, tout en reconnaissant et en capitalisant sur les actions entreprises dans d'autres forums tels que le G20. Par ailleurs, la Conférence reconnaît les efforts entrepris par les pays développés et les pays émergents, à date d'aujourd'hui. Le document final souligne en particulier, qu'une première priorité a été de restaurer la confiance, que des actions majeures ont été prises pour maintenir la stabilité macroéconomique et renforcer le système financier international et que des actions sérieuses sont encore nécessaires pour réduire l'impact sur les populations vulnérables. Le document souligne à cet égard la responsabilité collective de tous les pays mais en tenant compte des capacités et des responsabilités de chacun. Les participants ont également souligné l'importance pour les pays en développement d'avoir plus de flexibilité pour adopter des mesures contra-cycliques, et ont appelé à un renforcement de la coopération régionale dans ce sens, en particulier, à travers les banques régionales de développement.

Source : finances.gov